

https://www.lemonde.fr/article-offert/1cd5d12c4fd0-6783121/visite-du-pape-en-france-l-eglise-de-france-doit-sortir-du-de-ni-quant-a-la-situation-des-pretres?lmd_medium=lm&lmd_campaign=offri

Visite du pape en France : « L'Eglise de France doit sortir du déni quant à la situation des prêtres »

Tribune

Collectif

L'institution ecclésiale gère la pénurie de prêtres sans s'interroger sur la viabilité d'un modèle qui repose entièrement sur cette figure centrale. D'autres voies sont pourtant possibles, estime, dans une tribune au « Monde », un collectif de personnalités engagées dans l'Eglise.

Publié aujourd'hui à 12h00 Temps de Lecture 3 min.

Nous saluons la venue du pape en France *[du vendredi 25 au lundi 28 septembre]* et nous nous en réjouissons. La démarche synodale lancée en 2021 par le pape François (1936-2025) comme nouvelle modalité de fonctionnement de l'Eglise se perpétue avec Léon XIV. C'est une chance, pourvu que cette visite soit un moment de vérité pour l'Eglise de France. L'occasion, notamment, de sortir du déni quant à la situation des prêtres.

En 2000, la France comptait 976 séminaristes ; en 2023, ils n'étaient plus que 679 – soit une diminution d'environ un tiers en plus de vingt ans. Les ordinations sacerdotales demeurent, elles aussi, à un niveau historiquement bas. Ainsi, 90 nouveaux prêtres ont été ordonnés pour la France en 2025. Surtout, le nombre de ceux-ci s'effondre : de 25 353 dans notre pays en 2000, il est passé à 12 019 en 2023, ce qui correspond à une baisse de plus de moitié.

Un seul prêtre couvre parfois des dizaines de clochers. Pour parer au plus pressé, les évêques font massivement appel à des prêtres venus de l'étranger, avec les problèmes qu'induit parfois cette pratique. Malgré cela, de nombreuses paroisses ne célèbrent plus l'eucharistie chaque dimanche ; les regroupements territoriaux se multiplient ; les prêtres vieillissent et s'épuisent, courant d'un lieu à l'autre sans jamais retrouver une vraie communauté locale. Face à l'ampleur du choc, les réponses structurelles restent minimales. Pourtant, depuis des décennies, des réflexions de fond sur l'avenir des ministères et de la gouvernance dans l'Eglise sont proposées, écrites et diffusées.

Ouvrir certains ministères

L'institution continue à gérer la pénurie sans jamais oser soulever la question capitale : le modèle actuel est-il encore viable ? Car le problème n'est pas seulement quantitatif, il est aussi ecclésiologique. Pendant des siècles, l'Eglise catholique s'est appuyée sur une figure centrale : le prêtre, un homme célibataire cumulant présidence eucharistique, direction de la communauté, prédication, accompagnement spirituel, représentation de l'institution, administration et finances. Ce modèle a façonné l'organisation des paroisses et l'imaginaire catholique. Mais que devient ce système lorsque cette figure se raréfie à ce point ? Peut-on continuer à faire reposer toute la vie de l'Eglise sur un si petit nombre de prêtres ? Ces interrogations émanent désormais du terrain lui-même et des communautés locales.

Lire aussi (2025) | Article réservé à nos abonnés [De 65 000 prêtres en 1960 à 12 000 aujourd'hui : ces décennies de « crise des vocations » qui ont vidé les presbytères en France](#)

Trois scénarios semblent aujourd'hui se dessiner. Le premier consiste à poursuivre dans la voie actuelle, à savoir fusionner les paroisses, mutualiser les services, réduire les célébrations, et déplacer les prêtres d'un clocher à l'autre. On crée de grands secteurs territoriaux dans lesquels les gens ne se connaissent pas et n'ont plus les moyens de mener une vie fraternelle. Selon cette logique, les laïcs ne font qu'assister les prêtres dans leur mission, sans exercer une réelle coresponsabilité.

Le deuxième scénario vise à ouvrir certains ministères, sans bouleverser totalement l'architecture du système. L'idée n'est plus marginale, elle est désormais abordée dans de nombreux diocèses, plus ou moins ouvertement : ordination d'hommes mariés, diaconat féminin, reconnaissance de ministères stables confiés à des laïcs formés et mandatés localement, gouvernance collégiale, responsabilités partagées...

Beaucoup savent qu'une telle évolution est inévitable. Cette voie intermédiaire permettrait de desserrer l'étau sans provoquer de rupture brutale. Elle reconnecterait l'Eglise au premier christianisme, avec des services diversifiés, assurés par des hommes ou des femmes, répondant aux besoins de leurs contemporains. Il existe aujourd'hui des exemples dans ce sens en Afrique et en Amérique latine.

Séparation rigide

Le troisième scénario impliquerait de reconnaître qu'il ne s'agit plus seulement d'une crise des vocations, mais aussi d'une crise du modèle ministériel lui-même. Si l'on a besoin de prêtres, il convient de s'interroger sur leur statut et sur leur place dans l'Eglise : pourquoi une seule personne devrait-elle cumuler présidence eucharistique, gouvernement et gestion, prédication et accompagnement spirituel ? Au nom de quoi l'ordination devrait-elle nécessairement être liée au célibat ? Pour quelle raison l'accès aux ministères ordonnés resterait-il exclusivement masculin ? A quoi bon maintenir une séparation aussi rigide entre les clercs et les laïcs ? Cette réflexion concerne dorénavant la survie concrète des communautés chrétiennes. On pourrait imaginer des ministères communautaires diversifiés, temporaires dans certains cas, exercés par des baptisés, femmes et hommes, mariés ou non, enracinés localement, dûment formés et évalués.

Lire aussi (2024) | Article réservé à nos abonnés [Essentielles, mais dans l'ombre, la petite place des femmes dans l'Eglise](#)

Au sein de nombreuses paroisses, ce sont des laïcs – très souvent des femmes – qui assurent l'essentiel de la vie pastorale locale : préparation des célébrations, accompagnement des familles, catéchèse, funérailles, visites aux malades, animation spirituelle, aumônerie, écoute, présence humaine.

Dans les lieux de souffrance (prisons, maisons de retraite, hôpitaux...), des femmes accomplissent déjà des gestes spirituels qui touchent au cœur même de la vie sacramentelle : écoute des confessions de vie, accompagnement des derniers instants, prière auprès des mourants. Officiellement, elles n'en ont pas le statut, mais pastoralement, elles portent déjà une part essentielle de ce que l'on attendait autrefois du seul prêtre. Comme cela s'est produit à de nombreuses reprises dans l'histoire de l'Eglise, le moment n'est-il pas venu de franchir une

nouvelle étape, en créant de nouveaux ministères, pour répondre aux besoins de l'annonce de l'Evangile ?

Guy Aurenche, membre de Saint-Merry-Hors-Les-Murs ; **Christiane Bascou**, présidente de la Fédération des Réseaux du parvis ; **Claudine Bénard**, présidente de l'association Baptisé-e-s du Grand Paris ; **Claude Bernard**, coprésident de l'association Femmes et hommes, égalité, droits et libertés dans les Eglises et la société ; **Annie Crépin**, coprésidente de la Commission d'étude sur la place des femmes dans l'Eglise ; **Frère Paul Delahaye**, bénédictin, prieur du prieuré Saint-Benoît d'Etiolles, dans l'Essonne ; **Roselyne Dupont-Roc**, administratrice de la Conférence catholique des baptisé.e.s francophones (CCBF) ; **Laurent Grzybowski**, membre de la Mission de France ; **Sylvaine Landrivon**, porte-parole de l'association catholique féministe Magdala (anciennement Comité de la jupe) ; **Anne Soupa**, cofondatrice de la CCBF et du Comité de la jupe.